

Objet : **VOTRE COURRIEL DU 24.06.10.**
(Réponse)



@ Mails (envoyés)

[Préc. @](#) [@ Suiv.](#)

Date : le 29 juin 2010 à 11:37

Expéditeur : M. DUPONT-AIGNAN Nicolas,
député

De : nicolas.dupont-aignan@yerres.9services.com

Destinataire : M. LEBRETON Hervé

A : contact@pour-une-democratie-directe.fr

Monsieur Hervé LEBRETON
Président
Association pour une démocratie directe

Monsieur le Président,

J'ai reçu le jeudi 24 juin votre « [relance](#) », après deux courriers, pour lesquels vous attendiez une réponse.

Sachez qu'il est dans mes habitudes, à la fois par politesse et par respect pour mes concitoyens, de répondre à tous les courriers postaux ou électroniques qui me sont adressés.

Ce n'est donc pas par désinvolture que je ne vous ai pas répondu mais simplement parce que votre « lettre ouverte aux députés », qui comporte, reconnaissez-le, des affirmations peu plaisantes à l'encontre des parlementaires, ne me semblait pas exiger de réplique.

Vous y proférez des accusations, délivrez bons et mauvais points aux parlementaires et vous érigez en procureur de la démocratie... Que vous répondre ? Si ce n'est par la phrase de Talleyrand : « *tout ce qui est excessif est insignifiant* ».

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Député de l'Essonne